

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 20 avril 2016

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ
DE BEAUCE-SARTIGAN**

Procès-verbal d'une séance régulière de la Municipalité régionale de comté de Beauce-Sartigan tenue en la salle du conseil des maires, le 20 avril 2016 à 20 h. Sont présents :

M. Rosaire Coulombe	La Guadeloupe
Mme Manon Veilleux	Lac-Poulin
Mme Lyne Bourque	Notre-Dame-des-Pins
Mme Carmelle Carrier	Saint-Benoît-Labre
M. Yvon Paquet	Saint-Côme-Linière
M. Normand Roy	Saint-Éphrem-de-Beauce
M. Gaétan Bégin	Saint-Évariste-de-Forsyth
M. Alain Quirion	Saint-Gédéon-de-Beauce
M. Claude Morin	Saint-Georges
Mme Céline Bilodeau	Saint-Hilaire-de-Dorset
M. Dany Quirion	Saint-Honoré-de-Shenley
M. Jean-Marc Paquet	Saint-Martin
M. Jean-Guy Plante	Saint-Philibert
M. Elzéar Dupuis	Saint-René
Mme Christine Caron	Saint-Simon-les-Mines
M. Gaston Létourneau	Saint-Théophile

Formant quorum sous la présidence de monsieur Pierre Bégin, préfet et maire de Notre-Dame-des-Pins. M. Luc Bergeron, directeur général adjoint, est présent ainsi que M. Éric Paquet, directeur général, qui agit à titre de secrétaire de la rencontre.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le préfet, M. Pierre Bégin, procède officiellement à l'ouverture de la séance.

2016-04-051

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Gestion administrative et financière :
 - 3.1. Dépôt et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 16 mars 2016;
 - 3.2. Dépôt du procès-verbal du comité administratif du 12 avril 2016;

- 3.3. Dépôt du procès-verbal du comité de sécurité publique du 14 avril 2016;
- 3.4. Conseil économique de Beauce – Radiation de prêts FLI;
- 3.5. Fonds de développement des territoires – Solde de départ;
4. Dossiers régionaux :
 - 4.1. Demande d'appui pour le développement et la consolidation de la production de sirop d'érable au Québec;
 - 4.2. Politique de développement du territoire :
 - 4.2.1. Modification demandée au financement du projet « Agrandissement du centre Keven Veilleux »;
 - 4.2.2. Projets déposés au Fonds de développement du territoire;
 - 4.2.3. Gille d'analyse des projets (nouveau pointage proposé);
 - 4.2.4. Solde résiduel du Pacte rural 2002-2007;
 - 4.2.5. Synthèse de la rencontre sur la collaboration intermunicipale;
 - 4.3. Demande d'aide financière – Association pour l'intégration sociale (AIS) Beauce-Sartigan;
 - 4.4. Transport collectif – Programme d'aide au développement du transport collectif;
 - 4.5. Destination Beauce – Consolidation des états financiers;
 - 4.6. Route verte – Suivi des travaux;
 - 4.7. Élections scolaires et municipales simultanées;
 - 4.8. RénoRégion – Demande au Gouvernement du Québec;
 - 4.9. Plan d'activités de la Sûreté du Québec – Niveaux régional et local 2016-2017;
 - 4.10. Programme d'aménagement durable des forêts;
 - 4.11. Association des propriétaires de boisés de la Beauce – Demande d'appui;
5. Aménagement du territoire, urbanisme et rénovation domiciliaire :
 - 5.1. Certificats de conformité :
 - Règlement 604-2016 – Saint-Georges;
 - Règlement 610-2016 – Saint-Georges;
 - Règlement 112-15 – Lac-Poulin;
6. Gestion du personnel :
 - 6.1. Service d'évaluation foncière – Embauche d'une secrétaire auxiliaire;
 - 6.2. Service de génie municipal – Fin de la période d'essai du directeur;
7. Correspondance;
8. Rapport des comités;
9. Dépôt de documents :
 - 9.1. États financiers mensuels;
 - 9.2. Bilan trimestriel de la SAAQ;
 - 9.3. Rapport périodique des activités de la Sûreté du Québec;
10. Divers :
 - 10.1. Demande d'appui de la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce – Prolongement du réseau gazier de Gaz Métro;
 - 10.2. Demande de formation;
 - 10.3. Activités estivales sur le territoire des municipalités;
 - 10.4. Piste cyclable – Problématiques relatives à l'usage;
11. Période de questions;
12. Clôture de la séance.

2016-04-052

DÉPÔT ET ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 16 MARS 2016

Il est proposé par monsieur Jean-Marc Paquet, appuyé par monsieur Gaston Létourneau et résolu à l'unanimité, d'accepter le procès-verbal de la séance régulière du conseil des maires du 16 mars 2016 tel que rédigé par le directeur général.

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ ADMINISTRATIF DU 12 AVRIL 2016

Le directeur général dépose aux maires le procès-verbal du comité administratif du 12 avril 2016 à titre d'information.

DÉPÔT DU PROCÈS-VERBAL DU COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DU 14 AVRIL 2016

Le directeur général dépose aux maires le procès-verbal du comité de sécurité publique du 14 avril 2016 à titre d'information.

2016-04-053

CONSEIL ÉCONOMIQUE DE BEAUCE – RADIATION DE PRÊTS FLI

Attendu que le comité d'investissement commun du CEB est chargé de la gestion des Fonds FLI de la MRC;

Attendu que le présent conseil a pris connaissance d'extraits de procès-verbaux dudit comité par lesquels il recommande la radiation de deux prêts, soit les dossiers FLI portant les numéros 11-161 et 13-083;

Il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par monsieur Normand Roy et résolu unanimement, d'accepter la radiation du dossier FLI numéro 11-161, pour une somme de 11 581,61 \$, et d'accepter la radiation du dossier FLI numéro 13-083 pour une somme de 11 249,16 \$.

2016-04-054

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES – SOLDE DE DÉPART

Attendu que la MRC de Beauce-Sartigan, de concert avec le Conseil économique de Beauce, doit établir le solde de départ du Fonds de développement des territoires;

Attendu qu'un scénario constatant ce solde est déposé aux élus;

Attendu que ce document fixe à 165 570 \$ le surplus attribuable au Fonds de développement des territoires au 31 décembre 2015;

Attendu que ce résultat a été déterminé en fonction des revenus de source gouvernementale versés au CEB (CLD) depuis 1998 moins les dépenses admissibles;

Il est proposé par monsieur Claude Morin, appuyé par monsieur Jean-Marc Paquet et résolu unanimement, d'accepter le solde de départ tel qu'établi dans la proposition déposée au montant de 165 570 \$.

2016-04-055

DEMANDE D'APPUI POUR LE DÉVELOPPEMENT ET LA CONSOLIDATION DE LA PRODUCTION DE SIROP D'ÉRABLE AU QUÉBEC

Considérant que l'acériculture est un pilier économique d'importance dans plusieurs régions du Québec et particulièrement dans la MRC de Beauce-Sartigan avec des ventes à la ferme de l'ordre de 16,3 M\$ par année;

Considérant que les maires de la MRC de Beauce-Sartigan souhaitent que la diversification des marchés du sirop d'érable d'ici poursuive son développement grâce à l'innovation et l'entrepreneuriat des Québécois œuvrant dans cette filière;

En conséquence, il est proposé par madame Manon Veilleux, appuyé par monsieur Rosaire Coulombe et résolu unanimement, de faire part aux acteurs concernés de la position de la MRC à l'effet que :

- La Fédération des producteurs acéricoles du Québec, le Conseil de l'industrie de l'érable et les autres partenaires de la filière acéricole unissent leurs efforts, avec l'appui du MAPAQ, pour assurer un développement solide du marché du sirop d'érable;
- La Fédération procède à un examen approfondi de ses méthodes d'intervention auprès des producteurs afin de privilégier une approche de conciliation, de collaboration et non de confrontation;
- Les partenaires ci-haut mentionnés privilégient une approche concertée des actions à réaliser afin de consolider cette industrie.

2016-04-056

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE – MODIFICATION DEMANDÉE AU FINANCEMENT DU PROJET « AGRANDISSEMENT DU CENTRE KEVEN VEILLEUX »

Attendu que la Municipalité de Saint-René, par sa résolution numéro 2016-24, souhaite modifier le financement du projet d'agrandissement du centre Keven Veilleux, lequel a déjà été approuvé par le présent conseil;

Attendu la résolution 2016-026 du comité administratif de la MRC par laquelle celui-ci recommande au conseil des maires l'acceptation de cette demande;

En conséquence, il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par monsieur Rosaire Coulombe et résolu unanimement, d'autoriser la

modification demandée par la Municipalité de Saint-René au financement du projet « Agrandissement du centre Keven Veilleux ».

2016-04-057

PROJETS DÉPOSÉS AU FONDS DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Attendu la liste des projets déposée aux membres du conseil des maires en lien avec le Fonds de développement du territoire;

Attendu que ces projets ont fait l'objet d'une analyse et d'une recommandation écrite détaillée par le comité technique de la ruralité quant au respect des objectifs du plan de travail de ces politiques;

Attendu que le comité administratif a examiné ces projets et transmis ses recommandations par les résolutions 2016-024 et 2016-025;

Il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu unanimement, d'entériner les recommandations suivantes du comité administratif :

Accepter dans le cadre du volet régional :

Le projet « Développement de la collection Héritage Chaudière-Etchemin » déposé par la Ville de Saint-Georges et l'organisme Art en Beauce La collection, pour un montant maximal de 9 500 \$.

Refuser dans le cadre du volet régional :

Le projet « Les aînés flyés » déposé par la Maison de la famille Beauce-Etchemins-Grande Ourse pour un montant maximal de 43 6000 \$.

Ce projet n'a pas été évalué par le comité technique pour les raisons suivantes :

- Il considère qu'il aurait été plus facile de financer une nouvelle initiative et non un projet déjà existant;
- Les ressources en loisirs et culture des municipalités rurales peuvent organiser et coordonner des activités pour les aînés;
- Plusieurs activités proposées pour les aînés sont offertes ailleurs. À titre d'exemple, on peut assister à différentes conférences à la bibliothèque de St-Georges ou par l'entremise de clubs sociaux, on peut faire de l'activité physique via différents centres d'entraînement, on peut suivre des cours avec le CEGEP, etc. ;
- Le comité d'analyse craint de créer un précédent dans ce type de demande.

2016-04-058

GRILLE D'ANALYSE (NOUVEAU POINTAGE PROPOSÉ) DES PROJETS DÉPOSÉS DANS LE CADRE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Attendu que les maires ont pris connaissance du projet de grille d'analyse des projets soumis dans le cadre de la Politique de développement du territoire;

Il est proposé par madame Carmelle Carrier, appuyé par madame Lyne Bourque et résolu unanimement, d'approuver la grille d'analyse telle que déposée à ce conseil.

2016-04-059

SOLDE RÉSIDUEL DU PACTE RURAL 2002-2007

Attendu que le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a avisé la MRC qu'un solde résiduel de 12 135 \$ n'a pas été utilisé dans le cadre du Pacte rural 2002-2007;

Attendu que le MAMOT permet l'utilisation de cette somme selon les modalités du Pacte rural 2014-2019;

Attendu que ce montant devra être utilisé avant le 31 mars 2017;

Attendu que ce solde résiduel fait partie intégrante des surplus accumulés de la partie 1 du budget;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bégin, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu unanimement, de :

- Prendre acte de l'avis du MAMOT relativement au solde résiduel du Pacte rural 2002-2007;
- Prélever la somme de 12 135 \$ à même les surplus accumulés de la partie 1 du budget afin de l'affecter au volet régional du Fonds de développement du territoire.

SYNTHÈSE DE LA RENCONTRE SUR LA COLLABORATION INTERMUNICIPALE

La synthèse de la rencontre sur la collaboration intermunicipale tenue à Saint-Benoît-Labre le 18 février dernier est déposée aux élus.

Le directeur général explique la stratégie adoptée quant aux suites à donner à cet exercice.

2016-04-060

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – ASSOCIATION POUR L'INTÉGRATION SOCIALE (AIS) BEAUCE-SARTIGAN

Attendu que l'Association pour l'intégration sociale Beauce-Sartigan a déposé une demande d'aide financière visant l'acquisition du bâtiment qu'elle occupe actuellement;

Attendu la recommandation du comité administratif relativement à ce projet;

Il est proposé par monsieur Yvon Paquet, appuyé par monsieur Gaston Létourneau et résolu unanimement, de verser une aide financière de 20 000 \$ à l'AIS Beauce-Sartigan et que cette somme soit prélevée à même la partie 3 du budget du présent exercice financier.

Il est également résolu que le versement de cette aide financière soit conditionnel à l'acceptation du financement nécessaire au projet d'acquisition, tel que déposé par l'Association.

2016-04-061

TRANSPORT COLLECTIF – PROGRAMME D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Considérant que la MRC de Beauce-Sartigan offre les services de transport collectif régional depuis 2011 et qu'elle appuie financièrement Transport autonomie Beauce-Etchemins;

Considérant que la MRC de Beauce-Sartigan déposera son plan de développement du transport collectif d'ici juin 2016;

Considérant qu'en 2015, 25 762 déplacements ont été effectués par ce service;

Considérant que les modalités d'application au Programme d'aide au développement du transport collectif pour 2016 (volet 2 – Subventions au transport collectif régional) prévoit que la contribution du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET) correspondra à la base au double de la contribution du milieu (MRC, pacte rural et usagers), et peut atteindre 125 000 \$, lorsque l'organisme admissible s'engage à effectuer entre 10 000 et 19 999 déplacements;

Considérant que les surplus accumulés au 31 décembre 2015 étaient de 68 319 \$ et qu'un tiers de ce montant sera retranché de la subvention;

Considérant que la MRC est responsable des surplus et des déficits;

Considérant que pour les services de transport, la MRC de Beauce-Sartigan prévoit contribuer en 2016 pour une somme de 40 000 \$;

Considérant que la participation prévue des usagers sera de 22 500 \$ en 2016;

Considérant que ces données proviennent des prévisions budgétaires 2016 et que les états financiers viendraient les appuyer;

En conséquence il est proposé par madame Christine Caron, appuyé par monsieur Normand Roy et résolu à l'unanimité :

Que la MRC de Beauce-Sartigan s'engage à effectuer environ 30 000 déplacements au cours de l'année 2016;

**MRC DE BEAUCE-SARTIGAN
REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX**

Le 20 avril 2016

Que la MRC demande au MTMDET de lui octroyer une contribution financière pour 2016 de 102 227 \$ tenant compte du retranchement du tiers des surplus accumulés au 31 décembre 2015;

Qu'une copie de cette résolution soit transmise au MTMDET.

2016-04-062

DESTINATION BEAUCE – CONSOLIDATION DES ÉTATS FINANCIERS

Attendu que les MRC de Beauce-Sartigan, Robert-Cliche et de La Nouvelle-Beauce ont convenu de regrouper leurs actions en promotion et développement du tourisme sur le territoire de la Beauce;

Attendu qu'ils ont décidé de déléguer ce mandat à un organisme à but non lucratif, Destination Beauce;

Attendu que suite à cette décision, les états financiers de Destination Beauce doivent être consolidés dans les trois MRC concernées à compter du 1^{er} janvier 2016 en raison de leur pouvoir d'orienter les décisions dans l'organisme;

Attendu qu'il y a lieu de faire une répartition du pourcentage de participation de la MRC de La Nouvelle-Beauce, de la MRC de Beauce-Sartigan et de la MRC Robert- Cliche dans les états financiers de Destination Beauce;

Attendu que le pourcentage de participation financière au budget annuel pour les activités liées au tourisme a été établi à 48 % pour la MRC de Beauce-Sartigan, à 18 % pour la MRC Robert-Cliche et à 34 % pour la MRC de La Nouvelle-Beauce pour 2016;

Attendu que ce pourcentage de répartition a été établi en fonction de la population présentée au décret annuel 2015 de la population produit par le Gouvernement du Québec;

Attendu que ces pourcentages serviront à la consolidation des états financiers de Destination Beauce dans chacune des MRC participantes;

Attendu que dans le cas de l'abolition de l'organisme, les surplus ou déficits accumulés seront retournés aux MRC participantes en fonction du pourcentage des quotes-parts totales versées annuellement depuis la signature de l'entente de délégation;

En conséquence, il est proposé par madame Céline Bilodeau, appuyé par monsieur Gaétan Bégin et résolu à l'unanimité, que le conseil autorise la MRC à utiliser les pourcentages établis précédemment pour la consolidation des états financiers de Destination Beauce dans les états financiers de la MRC de Beauce-Sartigan, et ce, à compter du 1^{er} janvier 2016. Ces pourcentages sont établis pour une période indéterminée à moins d'une demande de l'une des trois MRC participantes.

2016-04-063

ROUTE VERTE – SUIVI DES TRAVAUX

Attendu que le démantèlement de la voie ferrée sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-des-Pins devrait se réaliser au cours des prochaines semaines;

Attendu que suite au démantèlement, la construction de la piste cyclable devant relier les trois MRC de la Beauce pourra être entreprise;

Attendu le scénario financier déposé et commenté aux élus;

Attendu que les plans et devis nécessaires à la demande du certificat d'autorisation et aux travaux pourraient être réalisés par le Service de génie de la MRC de Beauce-Sartigan;

Attendu que ces travaux pourraient être financés par le fonds réservé à la piste cyclable;

Il est proposé par monsieur Gaston Létourneau, appuyé par madame Lyne Bourque et résolu unanimement :

- D'autoriser la préparation des plans et devis nécessaires au dépôt d'une demande de certificat d'autorisation aux fins du prolongement de la piste cyclable;
- Que ces travaux soient réalisés par le Service d'aménagement du territoire et le Service de génie municipal de notre MRC;
- Que les dépenses relatives à ces travaux soient financées par des affectations équivalentes à celles-ci dans le fonds réservé à la piste cyclable.

2016-04-064

ÉLECTIONS SCOLAIRES ET MUNICIPALES SIMULTANÉES

Attendu que le Gouvernement du Québec révisé présentement le modèle de gouvernance du monde scolaire;

Attendu que parmi les scénarios proposés, la tenue des élections scolaires et municipales de façon simultanée est envisagée;

Attendu les difficultés d'organisation, de gestion et d'harmonisation des territoires qu'occasionneraient des élections simultanées;

Il est proposé par monsieur Rosaire Coulombe, appuyé par madame Christine Caron et résolu à l'unanimité, que le conseil des maires de la MRC de Beauce-Sartigan, tout en ne remettant pas en question l'existence des commissions scolaires, signifie son désaccord quant à la tenue d'élections scolaires et municipales simultanées.

2016-04-065

RÉNORÉGION – DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Attendu que le Gouvernement du Québec, dans le cadre de son budget 2016-2017, n'a pas alloué de nouveau budget à la SHQ pour l'application du Programme RénoRégion (PRR);

Attendu que le Programme RénoRégion avait été relancé en décembre 2015;

Attendu que malgré cette relance appréciée du monde municipal, aucun budget n'a été prévu pour le PRR dans le cadre du présent exercice financier gouvernemental;

Attendu que les MRC du Québec, dont la MRC de Beauce-Sartigan, ont conservé leurs ressources attirées à ce service dans l'expectative d'une poursuite de ce programme;

Attendu que les ménages à faible revenu sont privés de soutien financier pour la correction de défauts majeurs de leur domicile;

Attendu que les autres programmes et crédits d'impôt ne répondent pas au besoin de ces ménages;

Attendu que la disponibilité de budget pour le Programme d'adaptation de domicile (PAD) demeure nébuleuse et incertaine;

Attendu que le maintien à domicile des personnes âgées et handicapées est impératif;

Attendu que le transfert de ces dernières vers des institutions représente un déracinement et génère des coûts élevés aux personnes et à l'État;

Attendu que la structure actuelle des partenaires avec les CLSC pourrait être perturbée;

Attendu que les agents de livraison de ces services sont affectés par ces coupures;

Il est proposé par monsieur Gaétan Bégin, appuyé par monsieur Normand Roy et résolu unanimement :

- De demander au Gouvernement du Québec de dégager, dans les meilleurs délais, les crédits budgétaires nécessaires à l'application du Programme RénoRégion;
- De transmettre copie de la présente résolution au député de Beauce-Sud, à la FQM et aux municipalités locales pour appui.

2016-04-066

PLAN D'ACTIVITÉS DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC – NIVEAUX RÉGIONAL ET LOCAL 2016-2017

Attendu que les élus ont pris connaissance des priorités d'action locales et régionales 2016-2017 de la Sûreté du Québec;

Il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par madame Manon Veilleux et résolu unanimement, d'accepter les priorités d'action locales et régionales 2016-2017 de la Sûreté du Québec telles que présentées.

2016-04-067

PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)

Considérant qu'un montant de 11 000 \$ est mis à la disposition de la MRC de Beauce-Sartigan dans le cadre du PADF pour réaliser des travaux sylvicoles en forêt privée, des travaux associés à la voirie multiusage en forêt publique ou des activités favorisant l'aménagement forestier et la transformation du bois;

Considérant qu'un montant supplémentaire de 9 900 \$ est mis à la disposition de la MRC dans le cadre du PADF pour réaliser des travaux associés à la voirie multiusage en forêt publique;

Considérant le court délai pour engager ces montants;

Il est proposé par madame Manon Veilleux, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu unanimement, que le conseil des maires confie le suivi de ce dossier au comité administratif de la MRC.

2016-04-068

ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS DE LA BEAUCE – DEMANDE D'APPUI

Attendu l'importance économique de la production de bois en Beauce-Sartigan;

Attendu la fermeture de la quasi-totalité des débouchés pour le bois de 4 pieds en 2017;

Attendu les impacts financiers pour les producteurs et la démobilisation de ceux-ci que cela peut engendrer;

Attendu que l'implantation d'un projet de transformation du bois résineux de qualité pâte en Beauce représenterait un élément de solution;

Il est proposé par madame Carmelle Carrier, appuyé par monsieur Jean-Guy Plante et résolu unanimement, de signifier notre appui à l'Association des propriétaires de boisés de la Beauce et de les aviser de notre disponibilité à les accompagner dans leurs différentes démarches.

2016-04-069

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

RÈGLEMENT 604-2016 DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 150-2005 AFIN D'AGRANDIR LES ZONES COMMERCIALES CC-331 DANS LA 122^E RUE ET CD-510 SUR LE BOULEVARD LACROIX PRÈS DE LA 171^E RUE

Considérant que ce règlement modifie la carte « Plan de zonage – Planche A – Zonage 3/6 » en agrandissant la zone CC-331 à même une partie de la zone RC-330;

Considérant que ce règlement modifie la carte « Plan de zonage – Planche A – Zonage 5/6 » en agrandissant la zone CD-510 à même une partie de la zone RB-520;

Considérant que ce règlement ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Beauce-Sartigan ainsi qu'aux dispositions de son document complémentaire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Normand Roy, appuyé par monsieur Dany Quirion et résolu à l'unanimité, d'émettre un certificat de conformité pour le règlement 604-2016 de la ville de Saint-Georges.

2016-04-070

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

RÈGLEMENT 610-2016 DE LA VILLE DE SAINT-GEORGES AMENDANT LE RÈGLEMENT 163-2005 RELATIF AU PLAN D'URBANISME AFIN D'AGRANDIR L'AFFECTATION « COMMERCE ET SERVICES DE TYPE LOCAL ET RÉGIONAL » DU BOULEVARD DIONNE POUR INCLURE DEUX LOTS DANS LA 8^E RUE ET LA 10^E RUE

Considérant que ce règlement modifie la carte « Plan d'affectation des sols - secteur ouest urbain » afin d'agrandir une affectation « Commerce et services de type local et régional » à même une affectation résidentielle de faible densité;

Considérant que ce règlement ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC ainsi qu'aux dispositions de son document complémentaire;

En conséquence, il est proposé par madame Christine Caron, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu à l'unanimité, d'émettre un certificat de conformité pour le règlement 610-2016 de la ville de Saint-Georges.

2016-04-071

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

RÈGLEMENT 112-15 AMENDANT LE RÈGLEMENT 82-06 RELATIF AU ZONAGE DE LA MUNICIPALITÉ DU LAC-POULIN AFIN DE PRÉCISER LES DISPOSITIONS RELATIVES AUX GARAGES PRIVÉS ET AUX ABRIS D'AUTO ET D'INTÉGRER LES NORMES PROVINCIALES RELATIVES AUX PISCINES RÉSIDENIELLES

Considérant que ce règlement apporte des précisions pour l'implantation des garages privés et des abris d'auto;

Considérant que cette modification a pour effet d'intégrer les normes provinciales régissant l'implantation des piscines résidentielles;

Considérant que cette modification ne contrevient pas aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC ainsi qu'aux dispositions de son document complémentaire;

En conséquence, il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par madame Lyne Bourque et résolu à l'unanimité, d'émettre un certificat de conformité pour le règlement 112-15 de la municipalité du Lac-Poulin.

2016-04-072

SERVICE D'ÉVALUATION FONCIÈRE – EMBAUCHE D'UNE SECRÉTAIRE AUXILIAIRE

Attendu la recommandation de la Direction générale relative à l'ouverture d'un poste de secrétaire auxiliaire pour le Service d'évaluation;

Attendu qu'en vertu des entrevues réalisées en mars dernier, une candidate a été retenue;

Il est proposé par madame Christine Caron, appuyé par monsieur Rosaire Coulombe et résolu unanimement, de nommer madame Anne-Marie Rancourt à titre de secrétaire auxiliaire, échelon 1, rétroactivement au 4 avril 2016.

2016-04-073

SERVICE DE GÉNIE MUNICIPAL – FIN DE LA PÉRIODE D'ESSAI DU DIRECTEUR

Attendu que la période d'essai du directeur du Service de génie municipal est terminée;

Attendu la recommandation faite par le directeur général aux élus à la présente séance;

Il est proposé par monsieur Gaston Létourneau, appuyé par madame Carmelle Carrier et résolu unanimement, d'intégrer monsieur Gustavo Carreno Meléndez à l'échelon 1 de la politique salariale des cadres de la MRC, rétroactivement au 1^{er} avril 2016.

CORRESPONDANCE

Le directeur général dépose le bordereau de la correspondance reçue depuis la dernière rencontre pour information.

RAPPORT DES COMITÉS

Les représentants des divers comités font rapport aux membres du conseil.

DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés aux membres du conseil à titre d'information :

- États financiers mensuels du mois de mars 2016;
- Bilan trimestriel de la SAAQ;
- Rapport périodique des activités de la Sûreté du Québec;

2016-04-074

**PROLONGEMENT DU RÉSEAU GAZIER DE GAZ MÉTRO –
DEMANDE D'APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-ÉPHREM-
DE-BEAUCE**

Attendu qu'un projet de prolongement du réseau gazier de Gaz Métro est présentement à l'étude sur le territoire de la MRC des Appalaches;

Attendu que la municipalité de Sainte-Clotilde-de-Beauce, une municipalité limitrophe à celle de Saint-Éphrem-de-Beauce, fait partie du projet de prolongement de ce réseau;

Attendu que le conseil municipal de Saint-Éphrem-de-Beauce et plusieurs propriétaires d'entreprise de la municipalité envisagent fortement de profiter de cette opportunité afin d'évaluer la possibilité que cette desserte gazière soit offerte aux entreprises de ce territoire et ce, sans pour autant nuire à la demande de la MRC des Appalaches;

Il est proposé par monsieur Claude Morin, appuyé par monsieur Yvon Paquet et résolu unanimement, d'appuyer la Municipalité de Saint-Éphrem-de-Beauce dans sa demande de prolongement du réseau gazier afin de desservir son territoire.

DEMANDE DE FORMATION

Les membres du conseil souhaitent que l'on organise une formation sur la gestion de l'eau potable et le traitement des eaux usées sur le territoire de la Beauce afin de répondre à un besoin et permettre de diminuer les coûts relatifs à celle-ci.

La Direction générale fera un suivi de cette demande avec la collaboration du directeur général de la municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

ACTIVITÉS ESTIVALES SUR LE TERRITOIRE DES MUNICIPALITÉS

Le directeur général avise les membres du conseil de l'importance d'aviser la Sûreté du Québec de la tenue des différents événements qui auront lieu sur leur territoire respectif pendant le période estivale afin que celle-ci puisse prévoir le personnel approprié.

PISTE CYCLABLE – PROBLÉMATIQUES RELATIVES À L'USAGE

Différentes problématiques sont signifiées aux élus quant à l'usage de la piste cyclable telles que présence de chiens, promeneurs en patins à roues alignées, etc.

La Direction générale fera une révision de la réglementation actuelle afin de s'assurer que celle-ci répond toujours aux besoins.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Renaud Lachance fait part aux membres du conseil des difficultés rencontrées sur la piste cyclable pour faire du vélo. Il demande à ce que les règlements soient appliqués et à ce qu'il y ait une présence régulière de patrouilleurs sur la piste.

2016-04-075

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Dany Quirion, appuyé par monsieur Gaston Létourneau et résolu à l'unanimité, de mettre fin à la séance. Il est 21 h 45.

Pierre Bégin, préfet

Éric Paquet, directeur général